

MAIRIE
de BAONS-LE-COMTE
76190

COMPTE RENDU SOMMAIRE
De la Réunion du Conseil Municipal du 11 AVRIL 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 avril 2018 sous la présidence de Monsieur Raphaël DIRAND, Maire.

Compte rendu de la dernière séance :

Le Compte rendu de la dernière séance du 14 mars 2018 est approuvé par le Conseil Municipal.

Compte Administratif 2017 :

Sous la présidence de Madame Françoise LEMONNIER, Doyenne du Conseil Municipal les comptes de l'exercice 2017 présentent un excédent de fonctionnement de 33.288,32 € et un excédent d'investissement de 64.165,99 €, soit un excédent total de 97.454,31 €.

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion du Trésorier sont approuvés.

Fixation des taux des taxes pour 2018

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux des taxes communales pour 2018 comme suit :
Taxe d'habitation : 11,19% - Foncier Bâti : 8,05% - Foncier Non Bâti : 26,24%.

Budget Primitif 2018 :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre à 267.356,32 € en section de fonctionnement et à 71.660,99 € en section d'investissement.

Syndicat du Caux Central : Convention de groupement de commandes pour les travaux sur points d'eau incendie :

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet de groupement de commandes pour les travaux sur points d'eau incendie, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Questions diverses :

Le Maire
Raphaël DIRAND